

COMPTE RENDU
Séance du Conseil Municipal de Gourgé

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 29 juin 2022 à 20 h 30 à la Mairie de GOURGÉ, sous la présidence de Monsieur FEUFEU David, Maire de la Commune.

Etaient présents : FEUFEU David, GIRARD Jean-Luc, BOINOT Eliane, METAIS Jacques, BOUDIER Mickaël, DUTERTRE Manon, GAULT Isabelle, NAULEAU Daniel, MILLERIOUX Damien, LAMARCHE Catherine, BRAUD Catherine.

Etaient absents excusés : AUBRUN Thomas et RIBETTE Aurélien

Secrétaire de séance : NAULEAU Daniel

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la dernière réunion.

* * * * *

1 Publicité des actes des collectivités au 1^{er} juillet 2022

Monsieur le Maire signale au Conseil :

A compter du 1^{er} juillet 2022, les règles d'entrée en vigueur des actes réglementaires et les décisions prises par les Communes sont modifiées, les nouveaux textes généralisent la publication sur internet. Les Communes de moins de 3 500 habitants doivent délibérer avant le 1^{er} juillet prochain s'ils souhaitent poursuivre l'affichage ou la publication sur papier.

En bref la dématérialisation des actes devient le mode de publicité de droit commun pour ces actes
Actes individuels : permission de voirie et urbanisme...

Acte réglementaire : procès-verbal, arrêté municipal, délibérations Conseil Municipal

Mode de publicité à choisir :

1 Affichage, ce qui signifie l'affichage complet des délibérations ou des arrêtés à la porte de la Mairie

2 Publication papier ; les actes sont tenus à la disposition du public en mairie de manière permanente et gratuite

3 Publication sous forme électronique : sur internet dans la semaine qui suit la séance, signature du Maire et du Secrétaire de Séance seulement.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de conserver son mode d'affichage actuel c'est-à-dire la publication papier, les actes sont tenus à la disposition du public en mairie de manière permanente et gratuite

2 – Modalités de vente terrain zone artisanale

Monsieur le Maire rappelle que deux délibérations ont été prises pour fixer le nouveau prix et la parcelle AP 80 fait l'objet d'une offre d'achat dans la zone artisanale.

Maître GUILBOT Aurélien souhaiterait une nouvelle délibération plus précise pour cette vente entre la Commune de Gourgé et M GOURBAULT Aurélien pour son activité de récupération de matériaux et activité d'entreposage, de dépollution et de démontage véhicules.

Après débat le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer une nouvelle délibération plus précise sur les modalités de vente entre M GOURBAULT Aurélien et la Commune pour le terrain situé sur la zone artisanale pour son activité, sous réserve que la Préfecture accepte le transfert de son entreprise dans cette zone.

Le Conseil Municipal autorise aussi Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires à cette transaction.

3 – CCPG : avenant convention de service commun maintenance informatique

Vu la convention initiale en date du 30 mars 2021 confiant au service commun "maintenance informatique" de la Direction des Systèmes d'information, la maintenance des réseaux et matériels informatiques de ses adhérents ; (logiciels CVQ uniquement)

Considérant le souhait d'intégrer les communes de Les Forges et de Vausseroux à cette convention,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

D'approuver la passation d'un avenant n°1 à la convention de service commun

D'autoriser le Maire à signer le dit avenant ainsi que tout document relatif à ce dossier.

4 – SAFER : renouvellement convention mise à disposition terrains

Cette convention de mise à disposition à titre de commodat au GAEC l'Espérance concerne des biens sur la Commune de 8ha 92a 10ca a été conclu le 1^{er} octobre 2016 et arrive à échéance le 30 septembre 2022.

Il s'agit du dernier renouvellement de cette disposition.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renouveler cette convention de mise à disposition pour une période de six campagnes et autorise Monsieur le Maire à signer ces documents nécessaires à cette transaction.

5 Questions diverses

Fête du 03 juillet : cette fête est en préparation et se tiendra en journée et sera clôturée par la nuit du patrimoine à 21 h

16 juillet : préparation avec le Comité des fêtes comme l'année précédente à partir de 19 h vente à emporter et feu d'artifice tiré au Stade à 23 h suivi d'un bal

27 août : cinéma en plein air : Bohémian Rhapsody précédé d'un concert à la P'tite Marmite avec stand de popcorn et barbabapa.

04 septembre : course de caisses à savon dans le bourg de Gourgé

Argent de Poche : 4 Jeunes vont commencer leurs missions à partir du vendredi 08 juillet pour 28 demi-journées

Cimetière : bénévolat proposé pour nettoyer cimetière, à suivre

Fin du Conseil Municipal à 21 heures 20

Rappel des délibérations du 29 juin 2022

1. **Publicité des actes des collectivités au 1^{er} juillet 2022**
2. **Modalités de vente terrain zone artisanale**
3. **CCPG : avenant convention de service commun maintenance informatique**
4. **SAFER : renouvellement convention mise à disposition terrains**
5. **Questions diverses**

CONSEILLERS MUNICIPAUX

FEUFEU David	GIRARD Jean-Luc	BOINOT Éliane	MÉTAIS Jacques	RIBETTE Aurélien Absent
AUBRUN Thomas Absent	NAULEAU Daniel	BOUDIER Mickaël	BRAUD Catherine	
DUTERTRE Manon	GAULT Isabelle	LAMARCHE Catherine	MILLÉRIOUX Damien	